

Le Comité scientifique Pro Anima œuvre pour une sécurité sanitaire rigoureuse et le bien-être de tous.

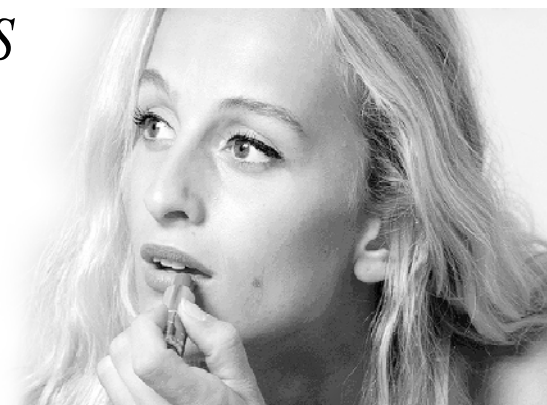
Member of the Alliance
For Responsible Science




SCIENCES ENJEUX SANTÉ

COSMÉTIQUES, ENTRE RÊVES ET DANGERS

Parce que je le veux bien !



En visitant le salon Marjolaine, au fil des stands et des vendeurs, nous avons pu nous rendre compte de l'augmentation, au cours des années, de la demande en produits de qualité, éthiques, écologiques, respectueux de la nature, des animaux et de nous-même.

De plus en plus d'éco-citoyens se montrent très vigilants et exigeants quant à la qualité, l'origine et le mode de fabrication des produits.

AB = très bien

Le label français AB (agriculture biologique) certifie que les produits écologiques ont bien été contrôlés et remplissent un cahier des charges précis et exigeant. Cela n'exclut toutefois pas les fraudes. Mais il n'y en a pas plus que dans n'importe quel domaine ! Ce label reste une garantie de qualité incomparable à côté d'autres labels qui ne garantissent parfois pas grand-chose et entretiennent la confusion par un marketing bien orchestré, rendant le choix du consommateur hésitant et difficile.

AB = trop cher

Le prix du bio reste malheureusement encore dissuasif (pour les familles nombreuses sur-

tout) mais certains pallient à cet inconvénient en consommant moins mais mieux.

C'est la même attitude responsable pour les produits de soin et de mieux-être. Nous avons rendu visite aux firmes de produits cosmétiques naturels et biologiques, dont la plupart sont sur notre liste éthique de produits non testés sur les animaux, liste diffusée depuis plusieurs années.

Dans un précédent numéro de *Sciences Enjeux Santé*, nous avons dénoncé les dangers d'ingrédients chimiques contenus même dans les cosmétiques industriels courants, comme des conservateurs cancérigènes : les parabens, phenoxyéthanol, ou encore les éthers de Glycol ou bien des substances dérivées du formaldéhyde.

En janvier 2005, nous dénoncions le danger des crèmes anti-eczéma Protopic et Elidel, et d'autres ingrédients chimiques toxiques contenus dans des crèmes et shampoings.

Le mensuel *Que Choisir ?* (nov. 2005) sort un article sur les dangers de conservateurs chimiques contenus dans des cosmétiques industriels, donnant à nos remarques et avertisse-

ments un écho important.

L'alternative de bon sens reste alors le recours aux produits cosmétiques biologiques certifiés AB dont les matières premières et les produits finis ne sont pas testés sur les animaux. C'est plus sûr et plus éthique.

Tout bio, tout beau, non testés sur les animaux

Il s'agit donc des produits cosmétiques issus de l'agriculture biologique, répondant au cahier des charges très précis et sévère illustré par les labels AB, Ecocert, Nature et Progrès...

Encourager ces produits éthiques sera une réponse à l'immobilisme des industriels, des pouvoirs publics, de la Commission européenne qui, malgré nos demandes réitérées dans le cadre du programme REACH, fait la sourde oreille pour ne pas évaluer mieux tous ces produits chimiques qui, hélas, outre les cosmétiques, figurent dans de nombreux produits de consommation courante. Pourtant, nous ne cessons de le répéter, cette attitude est illogique et irresponsable dès lors que des outils puissants issus des progrès scientifiques les plus récents permettraient à une recherche biomédicale moder-

Dans ce numéro

Dossier Cosmétiques

Parce que je le veux bien page 1

La face cachée de la cosmétique page 3

Bas les masques (de beauté) ! page 3

L'Europe et la cosmétologie page 4

Dossier REACH

Le projet adopté en première lecture page 5

Communiqué Pro Anima page 6

Courriers "Députés" page 7

Scandale Nestlé page 8

Environnement cancérigène page 9

La Tribune des Pros ConsomActeurs responsables page 10

La Chronique de Sylvie Simon Grippe aviaire : une aubaine page 11

Les Pros à l'action page 12

Plumes de Pros page 13

Produits polluants : comment s'en passer? page 14



Suite de
la page 1

ne de trouver des voies thérapeutiques fiables pour les humains et une meilleure évaluation de la toxicité de produits chimiques dont certains sont cancérigènes et pourtant toujours utilisés. Grâce à de meilleurs tests, il serait plus facile d'interdire la fabrication de produits toxiques dangereux (neurotoxiques, cancérigènes...). Si les pouvoirs publics refusent de prendre en compte la santé des citoyens, si rien ne change, si le programme REACH ne prend pas en compte les méthodes *in vitro* (ce qui est à craindre), alors les consommateurs que nous sommes ont le droit et le devoir de réagir.

Dans ce bulletin, nous présentons les cosmétiques éthiques et biologiques, les acteurs et les animateurs de cette "bio-attitude". Parmi ceux-ci, certains s'engagent concrètement à nos côtés pour soutenir nos actions. Il en est ainsi du Laboratoire Serayet-Wyld et de l'association ConsomActeurs.

Nous tenterons de vous guider à travers le brouillard des labels pour mieux choisir vos produits de beauté, bien-être et entretien.

Si les tests sur les animaux dérangent votre conscience, si votre santé et celle de vos enfants vous préoccupent, si la contamination des milieux naturels vous inquiète, il existe des solutions : exigeons les de nos autorités publiques et, consom'acteurs, agissons en citoyens vigilants !

Au seuil de cette nouvelle année, nos projets sont nombreux et porteurs d'espoir pour un futur meilleur.

2006 : programme dense

Notre programme de recherche *In Vitro Veritas* (pour prouver la pertinence des tests cellulaires issus de la technologie CYME) est développé avec le laboratoire Novaleads. Il s'agit d'une

technologie de fluorescence qui permet pour la première fois de quantifier, en temps réel, l'effet des xéno-biotiques, de candidats médicaments ou de produits dermo-cosmétiques, directement sur cellules humaines en culture.

Dans notre prochain numéro, Christophe Furger, docteur ès sciences, résumera les avantages de cette méthode et commentera les premiers résultats.

À nous éco-citoyens, de nous mobiliser avec Pro Anima et ses partenaires ! Plus il y aura de tests *in vitro* disponibles, plus grandes seront les chances de voir un jour la suppression des tests sur les animaux.

Serons-nous entendus ?

Ce ne sera pas faute d'avoir inlassablement repris nos arguments et nos preuves. Le Professeur Théodore Monod lui-même avait prévu que le combat pour une science éthique serait long et rude. **Mais, ensemble, nous sommes une force de vie et d'espoir.** Ne l'oublions jamais !

Des réalisations en cours

- Bientôt les résultats d'*In Vitro Veritas* pour hâter les validations de tests cellulaires originaux.
- Une grande campagne lancée avec la Ligue Suisse contre la vivisection, en Suisse et en Europe avec nos partenaires. Au programme : DVD, CD, hors séries, conférences, colloques européens, lobbying à Bruxelles et Strasbourg.

Nos projets sont à la mesure de notre ambition et de notre détermination pour une science éthique, une science pour la vie. Nous comptons sur vous. Vous pouvez compter sur nous.

Ensemble disons non aux tests sur les animaux. Oui à la biologie moderne, oui à la vie !

Bonne et heureuse année 2006 !



Pro Anima étudie actuellement un label destiné à faciliter le choix des consommateurs.

L'utilisation de ce label ne sera en aucun cas liée à contribution financière, mais à des engagements clairs en matière éthique et scientifique, et en particulier de tester ingrédients et produits finis de façon fiable autrement que sur les animaux.

Les résultats de notre étude scientifique *In Vitro Veritas* réalisée avec les Ligues suisse et française contre la vivisection et confiée à un laboratoire indépendant des industriels et des pouvoirs publics seront essentiels à la rédaction du cahier des charges

Cruauté sur animaux, Bas les

Nos voisins d'outre-Manche ont quelques pas d'avance sur nous en conscience publique de l'inutilité des tests sur les animaux. Malgré leur forte mobilisation pour mettre fin à ce modèle obsolète et pas fiable de tests toxicologiques, le statu quo règne car l'héritage de plus d'un siècle de ces pratiques crée une véritable inertie.

Lors de la *Semaine nationale sans cruauté* en juillet 2005, l'Union Britannique pour l'Abolition de la Vivisection (BUAV) a publié ce communiqué :

Savez-vous que les tests sur les animaux continuent à se pratiquer alors que 88 % du public britannique demande l'abolition de ces tests pour les cosmétiques et produits de toilette dans l'Union Européenne ? En effet, des rapports récents révèlent que 30 000 animaux ont été utilisés.

La face cachée de la cosmétique

Chasser le naturel, il revient au galop

La peau est le miroir de notre propre être biologique : si manger le plus naturel possible est bon pour l'équilibre et la santé, se couvrir la peau avec des produits naturels l'est tout autant.

La pollution environnementale que l'on retrouve omniprésente dans nos assiettes (arômes, conservateurs de synthèse...) et nos pots de crèmes (parabens, chlorhydrates d'aluminium, et autres dérivés de synthèse issus de la pétrochimie...) a pris une telle ampleur que de plus en plus de personnes cherchent à consommer des produits sains.

Une cosmétique saine pas toujours facile à dénicher

Etant dans l'univers de l'apparence, le mirage est omniprésent, il est donc préférable de doubler d'attention. De grands laboratoires nous vantent de plus en plus comme naturels leurs cosmétiques. En effet comme la législation peut s'avérer laxiste et trompeuse, certains s'autorisent à qualifier de naturel des produits dont la majorité des ingrédients le sont fort peu.

La cosmétique bio : info ou intox ?

La cosmétique bio est dans le vent. Face au flou artistique qui règne sur la cosmétique, un certain nombre de chartes de qualité ont vu le jour. Sachez qu'il existe 4 labels bio en France : Ecocert, Qualité France, Nature & Progrès et BDIH garantissant une certaine sécurité au consommateur. Mais la vigilance doit être de mise : certains labels autorisent la présence de substances de synthèse à faible pourcentage dans une formule.

La règle des 3D

1. "Démaquillez" les idées préconçues et les informations qu'on vous a transmises

On ne juge un produit que par sa composition INCI et non par son marketing trompeur. Alors lisez bien les étiquettes même si des lunettes sont souvent indispensables dans ce monde où la simplicité, à dessein, est loin d'être reconnaissable à première vue... Sachez aussi que la mention "non testé sur animaux", inscrite fièrement par certains laboratoires, perd son sens quand on sait que les matières premières du produit ont été testées sur animaux.

2. Délaissez votre passivité chaque fois que ça s'impose

Ne vous laissez pas bernier et tenter par les belles paroles d'un conseiller (ou conseillère) en beauté qui ne fait que vous vendre le produit en mettant en valeur son côté naturel. L'alibi de la cosmétique naturelle est mis à toutes les sauces pour vendre, et enrichir nombre de laboratoires.

3. Démêlez vos neurones aussi souvent que possible

N'hésitez surtout pas à vous renseigner sur la signification, l'origine et la composition des ingrédients présents dans le produit.

La ConsomAction

En appliquant cette règle des 3D, nous quitterons ce monde artificiel qui met en péril notre génération et les générations futures. Nous serons, par notre exigence et par la quête permanente de transparence et d'information, acteurs de notre consommation. En nous servant de ce pouvoir, nous obligerons les industriels à s'adapter à notre demande.

Aussi, cultivons notre esprit critique et soyons ConsomActeurs au quotidien. Notre capital santé en vaut bien la peine.

par Mehdi Ouahchi
pharmacien
cosmétologue

consommateurs fourvoyés...

masques (de beauté) !

Cette troisième édition de la *Semaine nationale sans cruauté* avait pour but d'informer les consommateurs que les animaux sont encore utilisés pour tester cosmétiques et produits ménagers. Le public est invité à utiliser des produits, agréés par le BUAV, portant le logo d'un lapin avec des étoiles, qui garantit que ni produits finis ni ingrédients entrant dans leur composition n'ont été testés sur les animaux.

Bien que les tests sur les animaux pour les cosmétiques n'aient plus lieu dans le Royaume-Uni, des milliers d'animaux continuent à mourir dans les laboratoires européens pour les tests de produits de maquillage ou de shampoings importés.

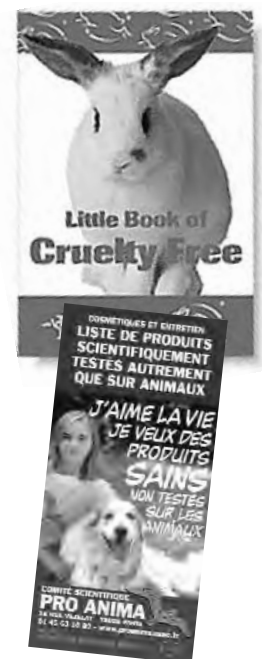
Et les tests sur animaux pour les produits ménagers continuent sur le territoire anglais. Même si un

produit porte la mention "non testé sur les animaux", elle ne concerne que le produit fini sans garantie pour les ingrédients de base. Quelques sociétés annoncent : "Nous ne testons pas sur les animaux"... cela peut être vrai, mais il est possible qu'ils sous-traitent ces tests ailleurs. Ces informations sont confuses et il revient aux consommateurs d'identifier les produits réellement non testés sur les animaux. Ils peuvent se repérer en cherchant le logo du lapin avec des étoiles sur les emballages ou en consultant *The Little Book of Cruelty-Free* (*Le Petit livre sans cruauté*), disponible sur internet, qui donne la liste des fabricants de produits cosmétiques non testés sur les animaux.

Lauren Bates, porte parole de la BUAV explique : "De la part des consommateurs, la demande de produits non testés sur les ani-

maux augmente, mais il y a beaucoup de logos avec des lapins et des textes trompeurs sur des emballages qui prêtent à confusion, et la plupart des gens croient aux affirmations des fabricants d'après l'apparence des produits. Ainsi, au Royaume-Uni la façon la plus sûre d'éviter les produits de beauté et produits ménagers testés sur les animaux est de les acheter aux fabricants dont les produits portent le logo du "lapin à étoiles" de la BUAV, ou qui figurent sur notre publication gratuite *Le Petit livre sans cruauté*".

En France Pro Anima publie et distribue une liste analogue des fabricants de produits cosmétiques et ménagers non testés sur les animaux. Vous pouvez la demander par email ou par la poste en nous envoyant une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse.



Europe, cosmétiques et tests sur les animaux...

Depuis le 11 septembre 2004, les expérimentations animales visant à tester des produits cosmétiques finis sont interdites au sein de l'UE.

La directive prévoit également l'entrée en vigueur d'une interdiction des tests sur ingrédients ou combinaisons d'ingrédients dès la mise à disposition d'autres méthodes de test.

REACH

Afin d'élaborer un calendrier de suppression progressive de certains de ces tests, la Commission a mis en place un groupe de travail, rassemblant ses services, des représentants de l'industrie concernée, des associations de défense des animaux et des consommateurs et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Suite à un examen des connaissances scientifiques actuelles sur les méthodes de substitution aux expérimentations animales, le Centre européen pour la validation des méthodes alternatives (ECVAM) a publié un rapport évaluant le statut actuel et les perspectives de certaines de ces méthodes.

Les auteurs du rapport soulignent par exemple les "bonnes avancées" enregistrées dans la mise au point de méthodes de substitution pour évaluer la cytotoxicité basale. Plusieurs études ont démontré que les cultures de cellules, et en particulier les cultures de cellules humaines, pouvaient être utilisées à la place des animaux. Huit tests in vitro sophistiqués, permettant eux aussi d'évaluer la cytotoxicité basale, sont également cités dans le rapport. Selon les experts, certains d'entre eux permettraient de valider et d'approuver les méthodes en l'espace de deux à quatre ans. "Pour remplacer complètement les expérimentations animales, d'autres paramètres, tels que le métabolisme, la toxicocinétique et la toxicité pour des organes cibles potentiellement sensibles doivent toutefois également être pris en compte", peut-on lire dans le rapport.

Le projet intégré (baptisé *A-Cute-Tox*) bénéficie d'un financement de l'Union européenne. Il s'agit de la première tentative consistant à développer une stratégie simple de test in vitro pour évaluer la toxicité systémique orale aiguë chez les humains. Cette technique pourrait entièrement remplacer les expérimentations animales actuelles. D'après le rapport, la durée nécessaire au remplacement complet des expérimentations animales dépend fortement des conclusions de ce projet, mais devrait être de dix ans au moins.

Actuellement, l'ECVAM finance également une étude de validation sur les irritations cutanées. Si ses résultats sont positifs, elle pourrait déboucher sur trois solutions de substitution validées, même si d'autres aspects, tels que la réversibilité et la réponse à dose donnée, doivent être traités avant un remplacement total des tests sur animaux. Selon les experts, cela ne devrait pas être possible avant 2009.

Parmi les autres sujets abordés par le rapport, on retrouve les irritations oculaires, la sensibilisation, l'absorption et la pénétration cutanée, la toxicité subaiguë et subchronique, la génotoxicité et la mutagénicité, les effets toxiques des rayons UV, la toxicocinétique et le métabolisme, la cancérogénicité et la toxicité reproductive et de développement. Etant donné que des méthodes sophistiquées sont déjà validées ou en cours de validation dans ces domaines, les irritations cutanées et oculaires devraient être les premières à bénéficier de tests de substitution. Les domaines de la toxicocinétique et du métabolisme devraient suivre. Ces domaines sont considérés comme des goulets d'étranglement pour le développement de stratégies de tests in vitro portant sur la toxicité systémique. Des progrès enregistrés à cet égard pourraient

mener à d'autres avancées en matière de toxicité aiguë, génotoxicité et mutagénicité.

Les domaines où la durée de remplacement des expérimentations animales sera sans doute la plus longue sont ceux de la toxicité de la substance administrée par doses répétées (par ex. sensibilisation cutanée), la toxicité subaiguë et subchronique, la cancérogénicité et la toxicité reproductive et de développement. Les travaux de recherche et développement sont en général en cours dans ces domaines.

"L'un des principaux goulets d'étranglement dans l'obtention de méthodes de substitution réside dans la nécessité de disposer de fonds et de ressources humaines pour la recherche et le développement", peut-on encore lire dans le rapport. "Cependant, une bonne coordination et hiérarchisation des priorités dans la recherche et dans l'optimisation des méthodes de substitution susceptibles de prévoir les risques pour la santé humaine sont également cruciales", concluent les auteurs.

www.futura-sciences.com/news-methodes-substitution-tests-cosmetiques-animaux_6965.php
Source : www.cordis.lu/fr/home.html

Le pôle Parfums prépare la fin des tests sur les animaux

Zoom sur un projet de Paca labellisé par l'Etat (15 novembre 2005) "Aujourd'hui, la plupart des ingrédients cosmétiques sont testés sur des animaux", rapporte Han-Paul Bodifée, président du syndicat national des fabricants de parfums et produits aromatiques basé à Grasse, dans les Alpes-Maritimes. Une pratique qui devrait cesser à l'horizon 2009. Récemment transcrit en droit français, le septième amendement de la directive européenne sur les cosmétiques va interdire le recours à l'expérimentation animale pour les produits vendus en Europe. Un virage réglementaire que l'industrie cosmétique régionale peut d'autant mieux négocier grâce à sa récente labellisation au rang de pôle de compétitivité *Parfums, arômes, senteurs*. « Nous allons utiliser des méthodes alternatives de test, comme celles des peaux artificielles, qui s'apparentent au tissu cellulaire humain », explique Han-Paul Bodifée. À Nice, la société Skinethic fabrique déjà des peaux de culture. "Avec un centimètre carré de peau humaine, on arrive à faire un mètre carré par décuplement cellulaire", affirme son fondateur, Martin Rosdy. "Les tests d'irritation cutanée et oculaire sont prêts à être homologués, poursuit-il, et nous travaillons sur tous les types de peaux et de muqueuses." Leader mondial, Skinethic n'est encore qu'une petite PME. Mais elle commercialise déjà près de 50 000 échantillons de peaux synthétiques par an. L. Berneron

Dans le prochain numéro, un scientifique de notre Comité commentera cet article et donnera des explications.

SCIENCES
ENJEUX
SANTÉ

4^e trimestre 2005
N° 39

page 4

Le projet REACH adopté en première lecture

Annoncé dans notre précédent numéro, le projet européen REACH pour la régulation, l'enregistrement, l'autorisation des produits chimiques vient d'être adopté en première lecture par le Parlement européen. Comme prévu hélas, le texte est très affaibli et la décision des 25, prévue fin novembre, a été reportée sine die à la demande de l'Allemagne, abritant l'industrie chimique la plus puissante d'Europe.

Pro Anima, avec les associations partenaires, continue sa campagne de sensibilisation et les pétitions seront envoyées aux ministres européens concernés avant le vote.

AFP 17.11.05

REACH plein de compromis

Le Parlement européen a approuvé le 17 novembre en première lecture le projet controversé REACH de nouvelle régulation sur les produits chimiques, par une majorité de 407 voix contre 155. L'objectif de REACH (Registration, Evaluation, Authorisation for Chemical products) est d'instaurer, en 11 ans, un système d'enregistrement de 30 000 substances fabriquées ou importées dans l'UE dans des quantités dépassant une tonne par an, à partir d'une agence à Helsinki.

Le Parlement a adopté à une large majorité l'amendement présenté par les conservateurs, les socialistes et les libéraux pour la simplification des tests à fournir par l'industrie sur les substances produites à moins de 100 tonnes, à l'exception des plus dangereuses ou des plus exposées. Cet allègement concerne près des deux tiers des substances, selon les écologistes qui ont voté contre ce compromis. Le texte amendé par le Parlement doit prochainement être adopté par les 25 ministres de l'industrie de l'UE. En cas de désaccord, il reviendra en seconde lecture au Parlement, puis fera éventuellement l'objet d'une conciliation entre les deux institutions. Bien qu'elles soient présentes dans les produits de consommation courante (textile, cosmétiques, mobilier...), on ne connaît pas les effets sur la santé et l'environne-

ment de la plupart de ces molécules, soupçonnées d'être responsables de l'augmentation des allergies, de certains cancers ou de l'infertilité, constatée par le corps médical.

Le pouvoir des industriels

Ce ne sera plus aux autorités de démontrer la nocivité des produits, mais aux industriels de prouver qu'ils sont sûrs. La commercialisation des plus dangereux sera soumise à autorisation. Si l'industrie européenne a obtenu à force de lobbying un allègement des données à fournir pour l'enregistrement, elle n'a pas obtenu gain de cause au niveau des autorisations. Celles-ci seront limitées à cinq ans pour encourager le développement de substitutions, comme le souhaitent les écologistes. Elles ne seront délivrées que s'il n'existe pas d'alternatives et que le producteur peut démontrer que les risques sont "adéquatement contrôlés".

"C'est un vote très positif qui a renforcé le règlement au niveau des autorisations", s'est félicité le rapporteur du texte, le socialiste italien Guido Sacconi. "Nous avons gagné sur le point d'enregistrement, mais nous avons perdu sur l'autorisation", a admis la conservatrice allemande du PPE Ria Oomen-Ruijten qui espère cependant prendre sa revanche en seconde lecture. Le texte du Parlement est proche de celui proposé par le Royaume-Uni, qui préside l'UE jusqu'à fin 2005.

Le lobby de l'industrie chimique s'appuie sur l'Allemagne

L'Allemagne, qui abrite l'industrie chimique la plus puissante d'Europe, a toutefois obtenu un report de la décision des 25 prévue fin novembre, afin que le nouveau gouvernement d'Angela Merkel puisse avoir le temps de se pencher sur ce dossier. Si la présidence britannique envisage une réunion extraordinaire des ministres de l'Industrie fin décembre, le député conservateur allemand Helmut Nassauer a cependant prévenu que Berlin avait l'intention de revoir sa position, ce qui pourrait repousser l'adoption d'un compromis de plusieurs mois.

Les associations mobilisées pour alerter le public

Greenpeace a essayé d'alerter une nouvelle fois le public sur le projet REACH. Ils ont déployé mercredi après-midi à l'entrée de la Commission européenne à Bruxelles une banderole représentant José Manuel Barroso,



président de la Commission, avec le commissaire à l'industrie Gunther Verheugen en train de nourrir un bébé à l'aide d'une éprouvette remplie de produits chimiques. Une inscription les interpelle : "Messieurs, jusqu'où êtes-vous prêt à aller pour satisfaire l'industrie chimique ?"

Des scientifiques français se manifestent pour REACH renforcé

Ces scientifiques insistent, entre autres, sur l'enregistrement obligatoire des produits chimiques les plus courants, l'évaluation et le classement des substances en fonction de leur danger par une agence indépendante et l'autorisation obligatoire pour les substances les plus préoccupantes.

De même, poursuivent-ils, "il nous paraît indispensable que la directive REACH indique précisément qui doit financer les tests de ces produits chimiques" : Etats ou industriels ? Les représentants de l'industrie chimique opposent une vive résistance au projet qui les contraindrait à assumer les coûts des tests pratiqués sur les substances commercialisées dans l'UE au-delà d'une tonne. Les six chercheurs signataires, Patrick Balaguer (Inserm), Jean-Pierre Cravedi, Frédéric Flamant et Patrick Prunet (Inra), Barbara Demeneix (Muséum



4^e trimestre 2005
N° 39

d'Histoire naturelle) et Vincent Laudet (Ecole Normale supérieure de Lyon), sont des spécialistes des polluants dans la chaîne alimentaire et membres du réseau européen de recherche Cascade.

Ils soulignent que la production mondiale, tous produits chimiques confondus, est passée d'un million de tonnes en 1930 à 400 millions aujourd'hui et que pour plus de 80% d'entre eux, "les connaissances sont insuffisantes pour nous permettre d'évaluer les risques pour la santé et l'environnement".

La position des Verts pourrait renforcer REACH

Les eurodéputés Verts français et belges au Parlement européen ont voté contre la résolution finale telle que mise au vote.

Pour Marie-Anne Isler-Béguin, eurodéputée Verte française, membre de la commission de l'environnement du PE, "l'étape fondamentale était l'enregistrement des substances chimiques.

Or, avec le vote d'aujourd'hui, la majorité du Parlement a trébuché sur cette étape en l'affaiblissant, cédant ainsi au lobby de l'industrie chimique qui demandait une réduction de ces enregistrements. Selon nos estimations, l'objectif d'enregistrer 30 000 substances avec un minimum de données passerait désormais à 12 000. Nous regrettons que le principe de base de REACH "Pas de données, pas de marché" ait été ainsi balayé d'un revers de main lors du vote. Si nous nous réjouissons de l'obligation de la substitution de substances hautement dangereuses lorsque des alternatives existent, si nous apprécions l'amélioration de l'information destinée aux consommateurs, nous restons sceptiques quant au résultat. En effet, que communiquer en l'absence de données ? Concernant la future Agence (Helsinki) qui aura un rôle primordial pour la gestion du règlement REACH, elle souffrira d'emblée d'une surcharge de responsabilités et d'un manque de moyens pour assurer l'énorme tâche qui lui a été confiée.

Un REACH affaibli ne pourra pas gagner la bataille pour protéger l'environnement et la santé".

REACH

Parmi les nombreuses associations et organismes qui ont mené le combat avec nous : Greenpeace, WWF, Les Verts...



...ENCORE UNE COCHONNERIE QU'ON CROUVAIT INOFFENSIVE PARCE QU'ON L'A TESTÉE SUR DES HUMAINS !



SCIENCES
ENJEUX
SANTÉ

4^e trimestre 2005
N° 39

page 6

Voici le communiqué de presse diffusé par Pro Anima avant le vote du Parlement européen.

Pesticides, médicaments, engrais, cosmétiques... additifs, conservateurs, toutes ces substances chimiques doivent être évaluées de façon fiable or actuellement, les tests officiels pratiqués datent encore du début du siècle dernier !

Ces tests sont toujours pratiqués sur les animaux d'abord et les humains ensuite qui deviennent cobayes.

Le Comité scientifique Pro Anima œuvre depuis 15 ans pour une évaluation fiable des risques chimiques toxiques.

Pro Anima appelle à une mobilisation citoyenne pour protéger efficacement la santé et l'environnement des effets nocifs des substances chimiques.

Pro Anima demande un projet européen REACH (enRegistrement, Evaluation, Autorisation des produits CHimiques) ambitieux et efficace.

Pour atteindre ces objectifs, Pro Anima propose une meilleure évaluation des risques toxiques liés aux substances chimiques dans le cadre d'une toxicologie moderne (cellulaire et moléculaire) "hors modèle animal pris comme modèle humain".

Pour prouver les performances et les avantages d'une toxicologie moderne et encourager les industriels à les adopter, Pro Anima publiera début 2006 les résultats de son programme de recherche appelé *In Vitro Veritas*, une étude de pointe regroupant des tests rapides, reproductibles, fiables pour les humains et démontrant l'efficacité et les avantages de la biologie cellulaire et moléculaire notamment.

Aucune espèce ne pouvant être le modèle biologique fiable d'une autre, le recours au modèle animal délivre un faux passeport d'innocuité à de nombreuses substances toxiques, qui, testées par des procédés modernes et vraiment scientifiques, devraient être retirées du marché. Le recours au modèle animal dans l'évaluation de la toxicité des produits chimiques ne cesse de faire des victimes. *Chaque année, plus d'un million et demi de personnes sont hospitalisées des suites des effets secondaires de médicaments* (Bernard Kouchner, *Le Monde*, 13 novembre 1997). Ces médicaments ont pourtant tous été testés sur les animaux et ainsi, faussement réputés inoffensifs pour les humains.

Le projet européen REACH (*Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals*) prévoit l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques se retrouvant partout dans notre environnement et causant des problèmes de santé graves (cancers, asthme, dérèglements hormonaux, malformations congénitales...). REACH a pour objectif de contrôler l'usage et la production de telles substances, d'interdire les plus dangereuses, en procédant à une évaluation de leurs risques toxiques puis à une classification de quelques 30 000 substances.

Pro Anima demande un programme REACH ambitieux et porteur d'espoir pour les générations présentes et futures.

Le programme REACH sera efficace si les tests effectués sur les produits chimiques dans la phase d'évaluation, sont fiables. Or, si le texte est voté tel quel le 16 novembre prochain, de nombreuses substances seront encore testées sur les animaux en pure perte. En effet, il est à craindre qu'ils ne permettent que de blanchir des substances toxiques. Une fois de plus, l'homme devient lui-même cobaye. Si, au contraire, le programme REACH intègre et valide les nouveaux tests vraiment scientifiques, nous aurons un réel espoir de régression des véritables causes environnementales du cancer, des maladies neurologiques et dégénératives et une vraie régression de toutes les pollutions.

Sans cela, le programme REACH ne sera qu'un leurre pour rassurer les citoyens européens et un danger pour les générations à venir.



Madame, Monsieur le Député(e),

Le vote concernant le programme REACH a eu lieu à la Commission européenne le 14 novembre. Citoyens et militants associatifs, nous regrettons que la majorité n'ait pas soutenu un projet fort, mais plutôt un texte vidé de sa substance.

REACH représente un espoir pour tous les citoyens européens, leur qualité de vie et celle des générations futures. Les intérêts particuliers à court terme ne doivent pas compromettre cet espoir et les politiques doivent y veiller.

Le Comité scientifique Pro Anima, créé il y a plus de 15 ans avec le soutien du Pr Théodore Monod, travaille pour une évaluation fiable des risques chimiques toxiques et l'adoption de tests scientifiques au sein du programme REACH. Rien n'est joué.

D'après le texte de la directive 86-609 CEE, les tests *in vitro* (dits substitutifs à l'animal) deviennent obligatoires après validation. Ces alternatives existent et sont réclamées par la majorité des associations et des citoyens mais on "oublie" de les faire valider. Selon le Centre d'études des Verts au Parlement européen, présidé par Marie-Anne Isler-Béguin, députée européenne, il faut améliorer le document et revoir les trop nombreuses exemptions à l'enregistrement (additifs alimentaires, cosmétiques, instruments médicaux...).



L'objectif, mal défini, est au centre d'une controverse sur le procédé retenu pour l'évaluation des risques chimiques qui prévoit (encore) le recours aux tests sur animaux pour quelque 100 000 substances chimiques (ramenées à 30 000 par les industriels).

Au contraire, avec des tests modernes, le travail, en 4 ans, coûterait 10 fois moins. Des arguments solides plaident en faveur d'une toxicologie scientifique hors modèle animal.

Nouveaux emplois, économies d'argent, de temps, de moyens et surtout de vies. En effet, chaque année en France, 200 000 personnes contractent le cancer et 1,3 million de personnes sont hospitalisées victimes d'effets secondaires de médicaments* pourtant testés sur animaux et réputés inoffensifs pour les humains !

Pour prouver l'efficacité d'une toxicologie, le Comité scientifique Pro Anima a mis en chantier une étude scientifique de haut niveau pour prouver que de véritables méthodes de tests fiables existent. Un protocole a été mis au point avec nos chercheurs et nos partenaires avec qui un contrat très précis définit missions, délais... et prix. Cette étude, intitulée *In Vitro Veritas*, passe actuellement au crible des colorants, additifs alimentaires et conservateurs. Les résultats de ces travaux seront publiés début 2006. Validés, ils seront un réel espoir de régression des causes environnementales du cancer (cancers hormonaux dépendant en particulier) et des maladies neuro-dégénératives (Alzheimer, Parkinson...).

Nous espérons que cette lettre trouvera un écho favorable et vous en remercions

Pr Jean-François Béquain, Président

*Bernard Kouchner,
ministre de la Santé,
Le Monde, 13 nov. 1997

Les eurodéputés n'ont plus leur mot à dire mais nous vous invitons à leur écrire pour leur faire sentir leur vote honteux car mieux vaut laisser la porte ouverte au gouvernement pour s'amender. Vous pouvez vous inspirer de la lettre envoyée par Pro Anima :

Plusieurs députés (surtout de gauche) ont répondu à notre courrier demandant leur soutien à une évaluation fiable des produits chimiques dans le cadre du programme européen REACH.

Voici la lettre de Françoise Castex, reprenant la majorité des réponses reçues. Ont aussi répondu les députés Anne Laperrouse, Adeline Hazan, Anne-Marie Comparini, Françoise Grossetête, Martine Roure, Patrick Balkany, André Santini...

PARLEMENT EUROPÉEN



Mme Christiane LAUPIE-KOECHLIN, M. Jean-François BEQUAIN
Objet : Législation européenne sur les produits chimiques (REACH)

Je vous remercie pour votre courrier relatif au projet de loi européenne sur les produits chimiques actuellement en débat au Parlement européen.

Il s'agit d'une proposition législative ambitieuse - elle remplacera environ 40 législations existantes - [...] qui vise à mettre en œuvre une nouvelle politique européenne dans le domaine des substances chimiques.

L'objectif global est d'améliorer la protection de la santé humaine (notamment pour les travailleurs dans le secteur chimique) [...]

Je souhaite vous informer qu'à l'issue du vote du 4 octobre dernier sur ce rapport, la Commission parlementaire de l'environnement et de la protection des consommateurs, compétente au fond, a clairement donné la primauté à la protection de la santé humaine.

Je souhaite vous indiquer qu'après d'âpres négociations le rapporteur, Guido Sacconi membre du groupe socialiste européen dont je suis membre a défendu et obtenu au sortir du vote de la Commission de l'Environnement les garanties suivantes.

- devoir de diligence des entreprises, tenues de ne pas mettre sur le marché des produits présentant un danger pour la santé publique ou l'environnement ;
- principe d'un enregistrement par substance (OSOR) et partage obligatoire des données par les entreprises réunies en consortium ;
- allègement des informations à fournir à l'Agence des produits chimiques pour les substances produites ou importées entre 1 et 10 tonnes par an (soit 2 000 substances sur les 30 000 soumises à l'obligation d'enregistrement). [...]
- responsabilité de prouver l'innocuité des produits à la charge des producteurs ou importateurs et non de l'Agence européenne (le principe du renversement de la charge de la preuve contenu dans la proposition initiale de la Commission européenne serait ainsi préservé) ;
- obligation de notifier à l'Agence les substances contenues dans les articles quand leur concentration dépasse 1% et quand des risques pour la santé ou l'environnement ne peuvent être exclus ;

- limitation des essais sur les animaux ;
- droit du consommateur et des travailleurs à être informés sur les substances chimiques présentes dans les produits par un accès gratuit aux données communiquées par les producteurs/ importateurs aux utilisateurs aval ;
- limitation des autorisations ...accordées pour cinq ans seulement ;
- reconnaissance du principe de substitution selon lequel les substances les plus dangereuses (cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction) devront être remplacées par des produits moins dangereux ;
- mise en place d'une Agence des produits chimiques forte chargée de l'évaluation des dossiers et des substances, en s'appuyant sur l'expertise des Etats membres ;
- exclusion du champ d'application de REACH des métaux qui n'ont pas été traités chimiquement, en particulier les métaux non ferreux (la Commission est invitée à présenter dans les dix-huit mois suivant l'entrée en vigueur du règlement une proposition pour améliorer le champ d'application si nécessaire).

Je m'attacherai donc à soutenir les positions du rapporteur Sacconi qui a réussi à dégager un compromis que je considère équilibré en réaffirmant sa volonté de maintenir la charge de la preuve sur l'industrie et en se montrant particulièrement vigilant quant à l'enregistrement et à la substitution des substances chimiques dangereuses.

En effet, REACH nous donne une magnifique opportunité, celle de développer des substances de remplacement, alternatives à celles identifiées comme dangereuses, stimulant ainsi la recherche au sein de l'Union européenne et facilitant l'application du principe de substitution lorsque ces alternatives plus sûres seront disponibles.

Parce que je suis convaincue de l'utilité sociale de REACH, utilité d'ailleurs reconnue par les grands syndicats européens, je souhaite que ce système soit suffisamment réaliste pour être viable.

C'est pourquoi par ce vote, et par les amendements que je soutiendrais, je tiens à affirmer que REACH reste un projet essentiel qui s'inscrit dans notre politique européenne: pour une industrie compétitive, fournissant de l'emploi, basée sur un haut niveau technologique et de recherche. Mais aussi pour une industrie responsable, respectant la santé et la sécurité des travailleurs, des consommateurs et de tous les citoyens.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.
Françoise CASTEX, Députée européenne

Un nouveau scandale plaide pour une meilleure évaluation des risques chimiques

Nestlé retire de la vente des millions de litres de lait infantile.

Zurich (AFP)

Le groupe suisse Nestlé a retiré de la vente, par précaution, des millions de litres de lait pour enfants en Italie, en France, en Espagne et au Portugal, mais affirme que ce lait, malgré les traces de produits chimiques, ne présente "aucun risque pour la santé".

L'affaire, révélée le 22 novembre par la presse italienne, a été confirmée par Nestlé, qui en conteste l'ampleur. La justice italienne a ordonné la saisie de 30 millions de litres, alors que selon Nestlé ce chiffre ne correspond pas à la réalité. "Le marché n'est pas aussi grand, nous vendons autour de deux millions de litres en Italie", a déclaré un porte-parole de Nestlé. Des traces d'ITX (isopropylthioxanthone), produit chimique utilisé dans les encres d'impression des emballages, ont été retrouvées dans le lait, lors de contrôles aléatoires des autorités italiennes.

Pour Nestlé, il n'y "aucun risque pour la santé", mais par mesure de précaution, tout le lait infantile des marques Nidina 1 et 2 et Latte Mio a été retiré de la commercialisation. La mesure touche d'abord l'Italie, mais aussi la France, le Portugal et l'Espagne. Le lait est vendu sous différentes marques selon les pays.

En France : Nidal Novaia 1 et 2 et le retrait concerne 240.000 briques d'un demi-litre, vendues surtout en grande surface.

"Le lait a été fabriqué [...le lait est-il un produit naturel ou une fabrication ? NDLR] dans une de nos usines en Espagne, et vendu dans quatre pays" a indiqué à l'AFP le porte-parole de Nestlé. Les emballages dangereux étaient fabriqués aux Pays-Bas par la firme Tetra Pak, qui les envoyaient en Espagne. La firme Nestlé en Espagne a indiqué mardi à l'AFP "être en train de retirer du marché espagnol des lots" de lait infantile démentant des informations diffusées plus tôt dans la journée par le ministère de la Santé. Selon des experts italiens, la toxicité ou non de la substance chimique n'a pas encore été déterminée, mais celle-ci a certainement altéré les propriétés du lait, qui doit donc être retiré du marché. "Le problème est que ces emballages pourraient être utilisés aussi pour d'autres produits, comme par exemple les jus de fruits", a souligné un porte-parole du ministère italien de l'Agriculture. "L'Italie a lancé le 17 octobre aux autorités européennes une alerte alimentaire sur les laits de Nestlé", a-t-il ajouté. La Bourse suisse a vivement réagi à l'incident. Peu après l'annonce de la saisie des produits en fin de matinée, l'action Nestlé a plongé de 1,2%, soit une baisse considérable pour la

deuxième plus grosse capitalisation de la Bourse suisse derrière Novartis.

Cette affaire illustre plusieurs problèmes qui ne seront pas résolus par le texte actuel du projet REACH, ni dans sa version initiale, ni dans la proposition de compromis de la Présidente Britannique du Conseil. "Le mauvais compromis sur la procédure d'enregistrement qui a accordé au lobby de l'industrie chimique un allègement intolérable des exigences de fourniture d'informations va maintenir une situation où les consommateurs resteront exposés à des substances potentiellement dangereuses jusque dans leur alimentation" commente Yannick Vicaire, chargé de la campagne **Vigitox** à Greenpeace France. Par ailleurs, le Comité permanent des Médecins européens avait averti qu'en l'état du compromis sur l'enregistrement, la sécurité sanitaire et environnementale des citoyens ne pouvait être assurée.

Quel rôle pour la France ?

Le rôle de la France est aujourd'hui double : elle doit d'une part renforcer le texte et de l'autre s'assurer, en tant que 2^e puissance chimique européenne, de contrebalancer les mauvaises dispositions du gouvernement allemand qui milite au nom des intérêts à court terme de ses géants..." conclut Yannick Vicaire.

DERNIÈRE MINUTE 28 novembre 2005

Après Nestlé, **Numico et Milupa** contraints à leur tour de retirer leurs produits des magasins en Italie, après la découverte de leur contamination par une substance toxique contenue dans l'encre

d'imprimerie de leur emballage TetraPac, l'ITX. La migration de l'ITX serait intervenue lors du séchage UV de l'encre.

L'ITX est interdite à la consommation mais ne serait pas dangereuse en cas de consommation modérée !!

REACH

Légende



Gardez vos produits chimiques hors de mon ventre !

Actuellement nos bébés sont menacés par la pollution chimique toxique en outrance dès leur conception (voir article paru dans Sciences Enjeux Santé 38)

SCIENCES
ENJEUX
SANTÉ

4^e trimestre 2005
N° 39

page 8

L'environnement cancérigène

Une étude récente de trois chercheurs américains démontre que près de 30 types de cancers sont causés par des expositions environnementales ou professionnelles.

Engagées dans la dure bataille de l'adoption d'un projet de législation européenne sur les substances chimiques, plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) disposent désormais grâce aux conclusions du rapport de trois chercheurs de l'université de Lowell (Massachusetts) d'un allié providentiel et surtout bienvenu. Les travaux de Richard Clapp, Geneviève Howe et Molly Jacobs résument les récentes preuves des causes environnementales de près de 30 cancers différents, après une lecture exhaustive de la littérature scientifique traitant du sujet.

Principale leçon : cette étude balaie l'analyse vieille de 25 ans des chercheurs anglais Richard Doll et Richard Peto qui n'attribuaient que 2 à 4 % des cancers à des expositions involontaires environnementales ou professionnelles. Les auteurs du nouveau rapport sont très explicites : "Près d'un homme sur deux vivant actuellement aux Etats-Unis subira un cancer à un moment de sa vie. Et même si le tabac en reste la cause évitable la plus importante, il n'est à l'origine ni de la majorité des cancers, ni de ceux qui ont augmenté rapidement ces dernières années, comme les mélanomes, les lymphomes, les cancers du testicule ou du cerveau".

Causes et effets

Clapp, Howe et Jacobs corroborent ainsi les cris d'alarme de bien d'autres spécialistes, dont le cancérologue français Dominique Belpomme, qui ont dénoncé, à travers l'Appel de Paris lancé en juin 2004, les dangers sanitaires de la pollution chimique. Selon François Veillerette, président du Mouvement pour les droits et le respect des générations futures (MDRGF), "l'étude américaine démontre que l'apparition d'un cancer est le fruit d'une combinaison de causes. Essayer de donner à une exposition type, comme le régime alimentaire, le tabac ou l'environnement un rôle d'agent causal à 100 % est donc inapproprié. Les politiques de lutte contre cette maladie doivent donc tendre à réduire les expositions à tous les cancérogènes". Problème : ces programmes s'appuient sur la version officielle du rapport Doll et Peto,

"aujourd'hui totalement ringard", ajoute F. Veillerette qui considère en outre que "toutes les mesures axées sur le tabac ou les régimes alimentaires ne tiennent pas compte des leçons de la science qui a mis en lumière des liens de causalité forts entre, par exemple, l'exposition à des métaux comme l'arsenic et le développement de cancers du pancréas, des poumons ou de la peau". La liste des causes est longue, celle des conséquences est au diapason.

Parmi les agents cancérogènes ciblés, on trouve, entre autres, les fibres d'amiante, les sous-produits de la chloration comme les trihalométhanes, les solvants comme le benzène, les substances issues du pétrole et des résidus de combustion et l'exposition à des pesticides, ce dernier cas pouvant déclencher des cancers du cerveau, des tumeurs de Wilm, des leucémies ou des lymphomes non hodgkiniens.

Le crabe avance

Le crabe n'est pas seulement sur la banquette arrière, il est partout et peut frapper à tout moment.

"Le spectre de la pollution chimique est très large et il faut absolument protéger la santé des populations contre ce risque", martèle le patron du MDRGF. Son mouvement n'a d'ailleurs pas attendu la publication de rapports alarmistes pour demander qu'un principe de substitution obligatoire s'applique dès la demande de mise sur le marché d'une substance chimique jugée "très préoccupante". Même requête pour la création d'un système indépendant de contrôle de la qualité de ces produits. "Il est urgent d'agir, d'autant que la hausse des maladies liées aux pollutions a un coût financier déjà élevé qui peut très vite devenir phénoménal". En France, depuis 20 ans, le cancer du sein a doublé, celui de la prostate a triplé. En Europe et aux Etats-Unis, l'incidence des cancers de l'enfant augmente de 1% par an depuis 1970 et le nombre de lymphomes, de tumeurs cérébrales croît de manière inquiétante chez les jeunes. Il est temps, effectivement.

Patrice Costa

Ecrivez...

Une action massive et nécessaire !

Ecrivez pour soutenir le projet REACH, la clause de conscience et les méthodes In Vitro. Recopiez la lettre ci-dessous et adressez-la à

Monsieur Gilles de Robien,
Ministre de l'Education nationale,
1 rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

*Monsieur le Ministre,
Madame la Ministre,*

Aux côtés de plus de cent cinquante parlementaires dont Madame Michèle Alliot-Marie, Messieurs Nicolas Sarkozy, Dominique Perben et Léon Bertrand, vous avez été cosignataire de la proposition de loi de Monsieur le député François d'Harcourt reprise au Sénat par Monsieur Louis Souvet "tendant à créer une commission nationale des méthodes substitutives à l'expérimentation animale". De nombreux citoyens avaient été très sensibles à votre soutien.

D'autre part, le 12 octobre 1993, l'Italie promulguait une loi n° 413 permettant aux étudiants et aux chercheurs pour des raisons éthiques de ne pas utiliser l'animal dans leurs études ou dans la recherche. En 1996 Monsieur le député Patrick Balkany avait présenté une proposition de loi n° 2925 pour demander une loi identique en France.

D'un point de vue scientifique, chaque jour dans le monde, la supériorité des méthodes substitutives par rapport à l'expérimentation animale est démontrée. D'un point de vue éthique, les souffrances infligées à l'animal de laboratoire quelle qu'en soit l'espèce interpellent les consciences.

Aussi, nous vous serions très reconnaissants, Monsieur le Ministre, si vous acceptiez de bien vouloir présenter deux projets de loi avec les mêmes objectifs que les propositions de loi qui n'ont jamais abouti. Et au niveau européen, d'exercer votre pouvoir pour que la France soutienne le choix d'utiliser les méthodes in vitro à la place de l'animal dans le projet REACH de tester ou de tester à nouveau tous les produits chimiques.

En espérant que cette lettre trouvera un écho, je vous remercie de votre attention, et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.



SCIENCES
ENJEUX
SANTÉ

4^e trimestre 2005
N° 39

ConsomActeur responsable

Medhi Ouahchi, parlez-nous de votre parcours professionnel ?

Après avoir obtenu mon diplôme de Pharmacien, j'ai intégré l'IPIL (Institut de Pharmacie Industrielle de Lyon) afin de suivre un master en cosmétique. A l'issue de ce DESS (Diplôme d'études spécialisées supérieures) j'ai intégré le département Recherche Développement/Formulations du Groupe Guinot-Mary Cohr, puis la grande distribution (Carrefour, Leclerc...) le groupe L'Occitane, et enfin le groupe Marionnaud comme conseiller cosmétique, formateur et manager.

Quand avez vous commencé à vous intéresser aux cosmétiques de fabrication naturelle ?

A travers mes expériences professionnelles, j'ai pu découvrir les rouages de la cosmétique et les dangers potentiels que pouvaient présenter les ingrédients de synthèse pour notre santé.

Mes craintes se sont confirmées avec la polémique sur les parabens et leur implication potentielle dans les cancers du sein, ceci n'étant que la partie émergée de l'iceberg. Aujourd'hui j'investis mon temps dans la promotion des produits naturels et dans l'information.

Pourquoi est-il si important que les produits cosmétiques soient composés entièrement d'ingrédients naturels ?

Pour plusieurs raisons :

La première concerne **notre santé** : on sait maintenant que les substances chimiques présentes dans la plupart des produits cosmétiques traversent la barrière cutanée et passent dans la circulation générale, ce qui présente un danger potentiel pour nos cellules, comme l'affirme le Pr Jean-François Nicolas, chercheur en immunologie à l'Inserm. D'ailleurs, pour mettre en valeur leurs produits, certains labora-

toires utilisent bien l'expression "agit en profondeur".

Avec des produits 100 % naturels (n'ayant normalement subi aucune transformation), le risque d'avoir des maladies et autres problèmes de santé sont bien moindres, voire inexistantes.

La deuxième raison concerne **notre environnement** : les produits issus de la chimie de synthèse sont très polluants pour nos sols, nos rivières et perturbent gravement et inexorablement la biodiversité.

Quels sont, selon vous, les composants à éviter susceptibles de poser des problèmes ?

Vu le nombre important d'ingrédients de synthèse et de semi-synthèse utilisés dans les produits cosmétiques, il m'est impossible de les citer tous aujourd'hui. Mais il faut citer en premier lieu les parabens, les propylènes glycols, les chlorures d'aluminium, les triclosans, les silicones et la liste est longue. Le livre de Rita Stiens (voir p. 13) revient sur la plupart des ingrédients utilisés dans la cosmétique industrielle.

Que rapporte aux laboratoires l'usage des ingrédients de synthèse ?

Les ingrédients de synthèse sont tout simplement beaucoup moins chers que leurs homologues naturels qu'il faut récolter, cultiver, et extraire, souvent en douceur.

Il faut que le consommateur sache qu'en achetant de la cosmétique industrielle, il ne paye guère le produit lui-même mais surtout le conditionnement et le marketing générés pour le séduire.

Que pensez-vous des tests sur les animaux ?

On teste les produits de synthèse utilisés en cosmétique, parce qu'on ignore les réponses physiologiques des tissus biologiques à ces produits qui n'existent pas dans la nature.

Cette approche est inacceptable d'un point de vue éthique, car de véritables progrès en biologie nous permettent aujourd'hui de faire en laboratoire des tests in vitro sur des cellules souches.

Alors, pourquoi, selon vous, l'industrie cosmétique et de produits ménagers poursuit-elle les tests sur les animaux ?

D'abord par peur de sortir du circuit fermé du conformisme.

Ensuite parce que se profilent à l'horizon les us et coutumes procédurières d'outre-atlantique.

Quels sont vos projets ?

J'ai intégré récemment les ConsomActeurs Associés, association écologique militante où je suis responsable du développement du département cosmétique naturelle, avec l'objectif de sélectionner les meilleurs produits cosmétiques du marché français et international. Cette sélection est basée sur une analyse de l'étiquetage, de l'origine des matières premières et des préoccupations éthiques des fournisseurs.

Parallèlement, je mets au point un produit cosmétique naturel novateur.

Avez-vous un conseil à donner aux consommateurs quant à la lecture de l'étiquetage ?

Le conseil que je peux donner à tous les consommateurs est de bien s'informer sur les ingrédients utilisés en cosmétique conventionnelle. Une liste d'ingrédients suspects circule sur internet, voir par exemple Guide Cosmetox Greenpeace*, et pour plus d'informations, ils peuvent consulter le livre de Rita Stiens, *La Vérité sur les cosmétiques*.

Si vous avez des questions à poser au cosmétologue Medhi Ouahchi, vous pouvez écrire à Pro Anima.



Medhi Ouahchi

DERNIÈRE MINUTE Bien OBServé...

Sous le titre *Comment tester les produits nocifs, REACH, version light*, *Le Nouvel Obs* publie un article de Gérard Petitjean sur les conséquences pour notre santé d'un manque d'évaluation fiable des produits chimiques.

L'article donne la parole à des scientifiques dont le Pr Narbonne qui collabore aussi à *Sciences Enjeux Santé*. Citons un extrait.

"Les toxicologues comme le professeur Narbonne qui fait autorité dans le domaine, se demandent pourquoi on n'a pas choisi d'utiliser des procédures plus modernes que l'expérimentation animale dont les résultats ne sont pas toujours transposables à l'homme".

Les arguments et méthodes tant de fois promus par Pro Anima sont aussi évoqués. Enfin un article objectif et de bon sens.



*Greenpeace a publié cet excellent guide sur les substances toxiques dans les produits cosmétiques. Pour l'obtenir : www.greenpeace.org

Grippe aviaire : une aubaine...

Depuis quelques semaines, une grave pandémie sévit à travers le monde, non de grippe aviaire, mais d'hystérie. Il faut dire que les laboratoires se sont surpassés dans leurs discours alarmants, aidés par certains responsables de santé aussi irresponsables que coupables.

Le mot *pandémie* sème la terreur, mais comment ose-t-on parler de pandémie sur le plan humain avec moins de cent cas mortels de grippe aviaire depuis 2003, alors que deux milliards de personnes ont été exposées ? Dans ce domaine, la désinformation, que nous dénonçons sans relâche, s'est abattue sur le monde, occultant le plus simple bon sens et cédant la place à une charge émotionnelle intense qui n'a rien de scientifique.

Il est évident que nous ne pouvons ignorer le risque de la grippe aviaire pour l'humanité, mais il faut faire la part d'une spectaculaire exagération dans le dessein d'obtenir des fonds et d'accroître les vaccinations antigrippales. De toute manière, la grippe est depuis longtemps soumise à une propagande qui frise l'hystérie et sans fondements scientifiques sérieux. Aidée par la peur, cette année, l'opération a parfaitement réussi et les stocks de vaccins anti-grippaux ont tous été liquidés, alors qu'il est notoire que le vaccin contre la grippe ne protège pas de la grippe aviaire.

Manne pour les labos... et les proches de Bush

L'exemple des Etats-Unis montre que tout le monde n'est pas "terrorisé" par la grippe aviaire et que, pour les laboratoires, il s'agit d'une véritable manne. Le président G.W. Bush a annoncé que 200 000 personnes au moins mourront de la grippe aviaire, et que ce chiffre pourrait atteindre 2 millions rien qu'aux Etats-Unis. De la part de Bush, étant habitués à ses excès et ses mensonges — entre autres la peur irraisonnée de la variole ou de l'anthrax qu'il a propagée afin de faire vacciner des milliers de militaires —, nous ne pouvons être surpris. Cette menace a justifié l'achat immédiat de 20 millions de doses de Tamiflu, ce qui représente 2 milliards de dollars. Les ventes de ce médicament, presque inconnu il y a quelques mois, ont effectué

un bond de 300 % depuis le début de l'année et il est devenu l'un des "blockbusters" de la multinationale Roche.

Les laboratoires Roche sont les fabricants du Tamiflu. Mais si l'on pousse l'enquête un peu plus loin, on apprend que ce produit a été mis au point par une compagnie pharmaceutique appelée Gilead qui a cédé à Roche les droits de le fabriquer et le vendre...et que Donald Rumsfeld, qui fut Président de Gilead de 1988 à 2001, détient toujours plusieurs millions de dollars d'actions. Il est ainsi probable qu'il va profiter financièrement de la peur occasionnée par les déclarations du président Bush. Il est certain que la quantité d'effets indésirables liés au Tamiflu ne pèse pas lourd par rapport à ces bénéfices.

Anguille sous Roche

Toutefois, comme dans les romans et films policiers où les gangsters se disputent au moment du partage du butin, en juin 2005, le laboratoire américain a annoncé sa volonté de mettre un terme à l'accord de licence passé avec Roche sous le prétexte que "Roche n'a pas déployé les moyens qui auraient permis au médicament d'atteindre son plein potentiel sur le marché de la prévention de la grippe", et aurait triché sur le montant des sommes dues. Le différend est évalué à 18 millions de dollars. Roche a répondu qu'il a investi des sommes importantes pour financer les essais cliniques, et que ses efforts ont réduit les ventes du Relenza® de Glaxo-SmithKline, unique concurrent du Tamiflu, à 10 % du marché.

D'autres laboratoires n'ont pas, non plus, l'intention de laisser passer une si fabuleuse occasion, et la société suisse Novartis a proposé à la firme californienne Chiron 4,5 milliards de dollars pour prendre possession de 100% de son capital, mettant ainsi la main sur ses usines. Quant à la britannique GlaxoSmithKline, elle a acheté ID Biomedical, laboratoire canadien, pour 1,4 milliard de dollars, afin de "répondre à la demande croissante de vaccin anti-grippe" et de "préparer la menace d'une pandémie".

Au moment où tous les gouvernements stockent ainsi des antiviraux et des millions de doses de

vaccins contre la grippe, deux études publiées par le *Lancet* ont établi que ces traitements sont bien moins efficaces qu'on ne le croyait et confirment la progression, à l'échelle planétaire, de la résistance aux vaccins et médicaments antigrippaux.

Transmission à l'homme ?

En outre, aucune donnée actuelle ne nous permet d'affirmer que les humains pourraient se transmettre la grippe aviaire. Aucun cas chez l'homme n'a été associé à la consommation de volailles ou d'œufs, car le virus est immédiatement détruit par l'acidité de l'estomac. Malgré ces considérations, la consommation de volaille a baissé de 25 % dans notre pays où aucun cas n'a été signalé chez l'animal alors que depuis des décennies, les consommateurs acceptent d'ingérer les volailles de batteries, bourrées de produits chimiques.

Toutefois, personne ne semble poser la question : si l'on vaccine en masse les poulets, ne peut-on redouter que cette vaccination favorise l'émergence d'un nouveau virus qu'on ne pourrait contrôler ? Selon l'hebdomadaire britannique *New Scientist*, l'épidémie actuelle a probablement commencé en 2003, dans le sud de la Chine. La vaccination massive "mais inadéquate" des poulets aurait permis au virus de se développer dans cette région sans être détecté.

Peu de gens font le rapprochement entre la grippe aviaire — ou le Sras — et les modes d'élevages ignobles des poulets ou autres volailles en Asie, mais aussi chez nous. La vache folle a été engendrée de la même manière, par un non-respect des conditions de vie des animaux. Cela n'empêche pas certains "experts" d'affirmer à travers les médias que l'élevage industriel est plus sain sur le plan sanitaire et certains Français les croient encore.

Effet boomerang

Il est évident que les très grandes concentrations animales favorisent l'émergence de virus et leurs mutations, mais les leçons du passé ne profitent guère à nos pouvoirs et aux industriels, et tant que l'homme persistera à polluer la terre et ses habitants, il devra en subir les conséquences. Cela s'appelle l'effet boomerang.

La
Chronique
de
Sylvie
Simon



Victime collatérale ?

Sylvie Simon

Journaliste scientifique et auteur de nombreux ouvrages, dont

Vaccination l'overdose

Déjà vacciné.

Comment s'en sortir

Exercice illégal

de la guérison

La dictature

médo-scientifique

Le réveil de la conscience

(entretiens avec J. Bousquet)

Information ou

désinformation ?

et récemment

Les 10 plus gros

mensonges sur les vaccins

Ed. Dangles, 220 p., 16 €



SCIENCES
ENJEUX
SANTÉ

4^e trimestre 2005
N° 39



Les Pros à l'action

de Strasbourg au monde entier

Salon Hygiène à Strasbourg

1^{er} et 2 octobre 2005, sur le stand pour informer le public : Anne-Marie de Bailliencourt, Jacqueline Berthon, Sylvia et Jean-Pierre Hecker. Laissons-les s'exprimer.

Le Salon a été inauguré par Antoine Waechter. Des efforts particuliers ont été déployés par M. Brid pour notre accueil : vaste emplacement stratégique équipé de nombreuses grilles d'affichage.

Nous avons eu des contacts de qualité avec un public "éveillé", vendu de nombreux bulletins *Sciences Enjeux Santé*, et obtenu plusieurs adhésions et abonnements. Plusieurs visiteurs nous ont félicité pour la campagne d'affichage sur



Le stand Pro Anima au salon Hygiène vu par Jacqueline Reignier membre du collectif pour le respect de l'animal et déléguée régionale de l'Alliance végétarienne.



...et dans la salle de conférence du Salon, au mur, cette pensée d'Albert Schweitzer tellement adaptée à notre démarche : "Le destin de toute vérité est d'être ridiculisée avant d'être reconnue".

les abris de bus, remarquée dans la banlieue de Strasbourg.

M. Brid nous a demandé d'intercéder auprès de notre député favori, André Schneider, pour qu'il inaugure le Salon en 2006 ce que nous allons faire bien volontiers.

Jean-Pierre Hecker a eu un très bon contact avec Antoine Waechter et son adjoint Christian Weinzorn. Ils ont emporté un dossier de Pro Anima et M. Weinzorn, qui habite près de Strasbourg, coopèrera activement avec nous.

Un autre dossier a été remis au Président de l'Institut Homéopathique Scientifique et Laboratoire Rocal de Paris : le docteur Albert-Claude Quemoun qui a fait une conférence sur la gemmothérapie (usage thérapeutique des macérats de bourgeons et tissus végétaux frais) en précisant que l'expérimentation animale est une ineptie.

Un médecin généraliste de Strasbourg est venu pour la quatrième année consécutive au stand s'approvisionner en bulletins *Science Enjeux Santé* "pour que ses patients aient de saines lectures dans sa salle d'attente !"

Un membre du Collectif pour le respect de l'animal et de Pro Anima, Luc Walter, cadre de la société *Le Moulin des Moines*, fabricant de céréales et produits bio très connu en Alsace, nous offre un lien sur le site informatique de l'entreprise.

Nous avons aussi eu la visite de Marie Brassard, journaliste aux *Dernières Nouvelles d'Alsace*. Elle s'est intéressée à nos bulletins et en a emporté plusieurs.

Nos voisins de stand, la société Serayet-Wyld (entreprise figurant sur notre liste de produits non testés sur animaux, a emporté de nombreux tracts à distribuer sur les futurs salons, ainsi que des affiches de la campagne cosmétique et a fait un don à Pro Anima.

Ce fut vraiment un week-end remarquable. S.H.

Au Parlement européen par rapport à REACH

Pro Anima a participé avec plusieurs associations et ONG, parmi lesquelles WWF, Greenpeace, Women and Health ainsi que les Verts Européens, à la manifestation devant le Parlement européen le mercredi 16 novembre.

La veille, les Verts allemands avaient planté près de 80 nains de jardin munis du signe "toxique" sur le gazon. Le matin du 16 nous avons rejoint, Anne-Marie, Jacqueline, Paule, Apolline, Ganaël, Jeanne, Sylvia, Jean-Claude, Roger et Jean-Pierre, aux autres participants, dont certains déguisés en animaux. Nous avons pu dérouler notre grande banderole "Comité Scientifique Pro Anima - Non aux tests sur les animaux - Oui à la biologie moderne" et distribuer des tracts *Rat le Bol* et des magazines *Sciences Enjeux Santé* sur REACH à des militants, des parlementaires et à tous les représentants des médias sur place (radios, télévision, presse). Nous avons été interviewés par Canal Plus, puis nous avons fait circuler notre pétition.

Plus tard, des manifestants venant de Paris se sont joints à nous.



Journée Internationale pour les Droits des Animaux

Samedi 10 décembre 2005

dans le monde entier, il n'est pas trop tard pour vous organiser et relayer cette Journée qui rencontre de plus en plus d'écho. Ses principaux objectifs sont :

- **Dénoncer et informer** sur l'erreur de ne pas reconnaître les droits fondamentaux des animaux non humains (vivre et de mener une existence sans souffrance, ni douleur ni exploitation).

- Faire reconnaître le plus rapidement possible une véritable **Déclaration Universelle des Droits des Animaux**. (www.animalrights.com)

Depuis 7 ans, le 10 décembre, anniversaire de la ratification de la Déclaration des Droits de l'Homme et sous l'impulsion de l'organisation britannique *Uncaged Campaigns* (Les campagnes hors cage) la Journée Internationale pour les Droits des Animaux, des militants du monde entier se mobilisent. Vous pouvez les rejoindre en participant à

- **des manifestations silencieuses (veillées) devant des sites où les droits des animaux sont bafoués, notamment des laboratoires d'expérimentation animale,**

- **des stands d'information** pour promouvoir les droits des animaux et dénoncer l'exploitation et les sévices infligés aux animaux,

- en écrivant aux **médias** (journaux, radios, gratuits...) pour dénoncer la maltraitance et l'exploitation des animaux par notre civilisation.

Chacun peut (et doit) participer à cette 8^e Journée Internationale pour les Droits des Animaux le 10 décembre 2005.

Pour plus d'information :

http://www.international-campaigns.org/da/droits_des_animaux.htm#Supports

Ethique du respect de la Vie

Pro Anima a participé à ce colloque à l'Université Marc Bloch (Strasbourg II) les 18 et 19 novembre 2005, soutenu, entre autres, par l'Association Française des Amis d'Albert Schweitzer, le Conseil régional de la région Alsace et la Faculté de théologie protestante.

Lettres

• Suite à l'article *Un souffle de Vie*, (n°37) concernant Georgina et la pilule Diane 35, nous avons reçu des témoignages de sympathie de nos lecteurs et adhérents. Extrait :

Nous avons lu votre témoignage avec émotion, d'autant plus que nous avons créé une association : Horages-France (Halte aux hormones artificielles pendant les grossesses). Le problème ne se limite pas aux grossesses, évidemment; mais en fait à l'administration d'hormones en général, y compris aux animaux que nous avons mangés et mangeons sans doute encore. Je serais heureuse de vous rencontrer, car la lecture de votre article indique que nous avons beaucoup à nous dire. Avec ma profonde sympathie. Denise J.H.

• **Michel C. nous écrit :**

À propos de la campagne médiatique autour de la panique liée à la grippe aviaire au profit du lobby chimico-pharmaceutique et consort, le Dr Jean-Pierre Willem, dans son ouvrage Huiles essentielles, médecines d'avenir (Éd. du Dauphin), préconise (p.270) comme désinfectant et antiseptique de l'air et pour diminuer le danger de contagion en cas de la maladie, la diffusion par flux d'air et non par chauffage un mélange de lavandin, eucalyptus radiata et citronné, origan et térébenthine.

Michel C. nous recommande aussi la lecture du magazine *Nexus - Science et Actualité*, et en particulier l'article de Katrina Fox : *Le vrai coût humain des expérimentations animales*, paru dans le n°14 (mai 2001) Ed. Moan, Les Cheyroux, 24580 Plazac, Tél. 05 53 50 69 16

• **Isabelle R., nous écrit :**

Lorientaise, je reviens de Nantes. Bravo pour votre campagne d'affichage vue partout. Déjà sensibilisée, j'espère que ceux qui ne le sont pas encore le deviendront.

• **Michèle S.** nous fait part de ses nombreux courriers adressés aux pouvoirs publics, aux médias, et nous la remercions de sa ténacité et sa persévérance... son action dure depuis plusieurs années. Un exemple !

• **Georges Krassovsky**, l'auteur du *Nouvel Humanisme et Esprit Libre*, nous adresse son manifeste *Vivre et Agir harmonieusement, très beau-plaidoyer pour la non-violence et l'harmonie entre la nature et l'être humain.* Georges Krassovsky, 3 rue de Chatillon 75014 Paris.

• Comme **Simone K.**, de nombreux adhérents nous encouragent pour nos actions.

Merci à tous et toutes et n'hésitez pas à nous faire part de vos observations

Plumes Pros



Livres

Pr Bernard Herzog

Le sixième livre du professeur : une synthèse d'un demi siècle d'observations et de réflexions consacré à un aspect majeur de notre existence :

Tourments de l'âme, maladies du corps, préface du Dr Irampour, introduction du Dr Kaszuk.

Ce livre confirme de façon éclatante la responsabilité du psychisme dans la genèse des maladies. En effet nous pouvons, aujourd'hui, faire une démonstration mathématique du fait que la maladie ne prend jamais naissance dans le corps physique mais dans le champ informationnel H2 géré par le psychisme. Ce dernier s'incarne grâce à la piézoélectricité du champ H3 qui manifeste ce mal à dire dans le corps physique.

Il démontre aussi combien il est vain d'utiliser des moyens matériels qui plus est de synthèse pour remédier aux maladies de l'âme.

L'excellent scientifique Bernard Herzog nous offre un grand nombre d'exemples cliniques, nous dévoilant ainsi un décodage précis des moyens que se donne notre subconscient pour exprimer ses souffrances. A nous ensuite d'en faire bon usage afin d'extirper les souvenirs occultés ou oubliés et surtout ce qui nous a été asséné comme vrai ! J.B.

Editions Guy Trédaniel, 348 p., en librairie et à l'association Arabel 25 Euros, port compris

Arabel, 34 rue du Dr Paul Michaux 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
Tél. 02 40 34 27 48
Fax 02 40 34 20 17
bernardherzog@wanadoo.fr
b.herzog.free.fr



Henri-Charles Geffroy

Réédition 2005 du *Précis d'hygiène alimentaire : Nourris ton corps* par le pionnier en France de l'alimentation saine, de l'agriculture biologique et de l'actuelle prise de conscience écologique, Henri-Charles Geffroy, fondateur de *La Vie Claire*.

Distribué en librairie ou à l'AGNVS, 6 rue de la Mairie 77710 Paley
E-mail : contactagnvs@aol.com

Dr Jean-Pierre Maschi

Un nouveau livre pour préserver notre santé : *Combat pour une idée, la pollution électromagnétique*

550 p., France Europe Editions, BP 4049 - 06901 Nice cedex 4
26,50 Euros

Rita Stiens

Pour consommer en agissant pour notre santé et pour la planète nous pouvons nous fier au seul guide pratique pour bien choisir et mieux se servir des cosmétiques : *La Vérité sur les Cosmétiques*, Leduc.S Editions, 314 p., 23 Euros

Laurence Wittner

Cosmétiques Mode d'emploi. Un guide pour des produits sûrs et efficaces, bien les choisir et les utiliser. Préfacé par Jean-Marie Pelt, ce livre est un excellent complément de celui de Rita Stiens, paru chez le même éditeur.

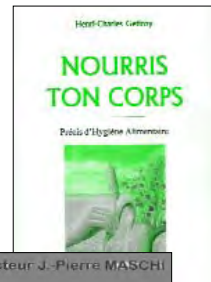
Marie-Laurence Beaulieu

Ensemble sauvons notre Planète, préfacé par Jean-Marie Pelt, ce livre éveille notre conscience sur l'avenir de notre planète à travers les témoignages de 35 spécialistes, acteurs, experts, militants, créateurs, scientifiques, entrepreneurs, tous mobilisés pour trouver des solutions de survie pour nous tous. Un cadeau solidaire pour Noël.

Ed. Trédaniel, 484 p., 25 Euros.



Le livre du Dr J.-P. Willem cité à la première colonne et disponible en librairie (Ed. Dauphin)



SCIENCES ENJEUX SANTE

4^e trimestre 2005
N° 39

page 13

Assemblée générale 2006

Conformément aux statuts, l'assemblée générale de Pro Anima aura lieu début 2006. Nous vous tiendrons au courant dans le prochain bulletin.

Produits polluants ou testés sur l'animal - Comment s'en passer ?

Affirmer que l'on est contre la vivisection, la pollution, etc, ne dérange nullement l'industrie, du moment que l'on continue à s'approvisionner dans les boutiques-laboratoires.

C'est la mise en pratique dans la vie quotidienne qui pourra faire changer les choses.



Baignoires : La trainée jaunâtre laissée par les robinets qui gouttent se retire avec du jus de citron.

Beauté (produits de) : Choisir des produits dont les ingrédients et la biodégradabilité soient clairement étiquetés et dont la fiabilité ne repose pas sur de frauduleux tests sur les animaux.

Carrelage : Vinaigre non dilué pour tous carrelages, blanc d'Espagne pour carrelages muraux.

Casseroles : Si le fond est très brûlé, y faire immédiatement bouillir de l'eau salée, puis nettoyer.

Détartrant : Faire bouillir un mélange de sel, de vinaigre et d'eau, laisser agir quelques temps avant de rincer.

Cuivre : S'entretiennent avec du vinaigre chaud et du sel ou du jus de citron.

Eponges : les nettoyer dans de l'eau salée à 125 g par litre.

Evier : Déboucher : verser de l'eau bouillante puis utiliser une ventouse. Mieux vaut prévenir en adaptant un fin grillage à l'écoulement, et en y versant de temps à autre de l'eau bouillante.

Fer à repasser : Nettoyer les endroits qui accrochent avec du sel et de l'eau. Si la semelle est collante, la frotter précautionneusement avec du papier émeri extra-fin.

Fours : Gros sel et papier émeri extra-fin.

Lavabos et sanitaires : Frotter avec du sel ou du savon de Marseille. On peut aussi utiliser le papier abrasif à l'eau.

Lessives : Idem "produits de beauté".

Miroirs : Nettoyer les miroirs ternis avec un mélange à partie égales d'eau chaude, d'alcool à brûler et d'ammoniaque.

Meubles : Huile végétale et jus de citron (1/3) pour les surfaces vernies qui ne doivent jamais être mouillées.

Parquets : Détergent doux et eau pour l'entretien courant, alcool à brûler (laisser agir avant de rincer), pour les endroits très sales. Les parquets vitrifiés redeviennent

comme neufs si on les essuie avec du thé noir froid.

Pinceaux : Restent souples si on les conserve dans de l'huile de lin. Rincer à l'essence de térébenthine avant de les utiliser.

Poêles à frire : Les nettoyer avec du sel et du papier journal.

Réfrigérateur : L'eau vinaigrée fait merveille pour nettoyer et désodoriser.

Sol en céramique et en terre cuite : Après nettoyage à l'eau savonneuse et séchage complet, frotter à l'huile de lin, faire briller avec un chiffon. Oter les taches éventuelles avec du jus de citron.

Tapis : Pour raviver les couleurs des tapis, tentures et meubles recouverts de tissu, les frotter avec de l'eau vinaigrée froide.

Vitres : Vinaigre et eau chaude

Adresses pratiques

- **Auro :** peintures, colles naturelles, colorants végétaux, traitement du bois... Auro, 22bis av. Jules-Ferry 92240 Malakoff, Tél.01 46 56 93 18
- **BioCoop :** réseau de 300 magasins de produits biologiques et d'écoproduits. Pour connaître l'adresse la plus proche de chez vous : www.biocoop.fr
- **Consom'Acteurs Associés :** cosmétiques, énergies, entretien... vente à distance et sur place : 30 rue Bezout - 75014 Paris Tél. et fax 01 43 22 08 67 www.consomacteurs.com

SCIENCES
ENJEUX
SANTÉ

4^e trimestre 2005
N° 39

page 14

Déjà en 1997 Pro Anima publiait un numéro de Sciences Enjeux Santé spécial sur les cosmétiques. Nous reproduisons ici les conseils diffusés alors pour remplacer des produits toxiques ou testés sur les animaux, qui sont plus que jamais d'actualité !

Le droit de savoir ! Le devoir de réagir !

Complétez vos informations avec les n^{os} précédents de la Lettre de Pro Anima

SCIENCES ENJEUX SANTÉ

Pour faciliter vos recherches, voici pour chaque numéro encore disponible, les principaux sujets traités.

Au numéro : 2 euros l'exemplaire. La série complète : 30 euros. Voir bon de commande ci-contre.

- N°7 (en partie en anglais) : farines animales ; risques des prions ; sophia Antipolis 96 : 1^{er} atelier européen de toxicologie moléculaire ; Pays-Bas 96 : 9^e congrès international de toxicologie *in vitro*
- N°8 : éditorial du Pr Th. Monod ; Cosmétiques ; Le singe, modèle de l'homme ? ; clonage ; Sophia-Antipolis 96 : toxicologie moléculaire
- N°11 (été 1998) : OGM ; médicaments anti-cancer ; objection de conscience ; prévention des risques toxiques ; primaterie d'Holtzheim ; expérimentation animale dans d'autres pays
- N°13 : Chiens à Montbeugny pour l'expérimentation animale
- N°17 : Dangers du modèle animal ; danger à l'Ecole Vétérinaire de Nantes ; cosmétiques
- N°18 : Re-tester 100.000 produits chimiques sur les animaux ; modèle animal ; danger à Nantes
- N°19 : Hommage au Pr Th. Monod ; maladies à prions
- N°20 (printemps 2001) : Danger à Nantes ; 100.000 produits chimiques à re-tester ; validation de méthodes substitutives ; Sida
- N°21 : Projet d'expériences dangereuses à Nantes
- N°22 : Statine de Bayer ; pesticides
- N°23 : 100.000 produits chimiques à re-tester en Europe
- N°24 : Débat sur la pertinence du modèle animal ; pesticides
- N°25 : Pro Anima entendue en Angleterre ; le singe, modèle de l'homme ? ; cosmétiques
- N°26 : cancer ; Pro Anima entendue en Angleterre (suite) ; foire aux questions sur l'expérimentation animale
- N°27 : Pro Anima à Cambridge contre un laboratoire de primates, entendue en Angleterre (suite), au Forum social européen ; médicaments dangereux ; foire aux questions ; loi européenne sur les cosmétiques .

- N°28 Témoignage de Pro Anima à Cambridge ; Iressa : un anticancéreux mortel ; Pro Anima entendue en Angleterre (suite) ; foire aux questions ; bêtisier ou désinformation ? ; UNACS : Pro Anima adhère
- N°29 : Plan médicaments ; prétendu modèle animal ; recherche sur la souris ; Pro Anima entendue en Angleterre (suite et fin) ; foire aux questions // Compilation en anglais (Juin 2003)
- N°30 : Toxicologie scientifique ; qu'est-ce qu'un gène ; statine de Bayer ; xénogreffes ; produits chimiques ; foire aux questions
- N°31 : Exigeons des autorités responsables ! ; comment devrait-on tester les médicaments ? ; la pilule du bonheur ; l'empire cosmétique contre-attaque ; foire aux questions ; AFRS au Forum Social Européen.
- N°32 : Sciences du vivant : les champs informationnels ; réductionnisme cartésien : méthode scientifique et désastre écologique ; expérimentation animale : une question politique ; scandale des publications scientifiques.
- N°33 : Plaidoyer pour notre santé ; des actions engagées ; compte-rendu de l'Assemblée Générale ; une toxicologie scientifique pour tester les produits chimiques ; le scandale des publications scientifiques (suite et fin)
- N°34 : OGM : qui en redemande ? ; à propos des OGM.
- N°35 : Vioxx ; Placébos ; Nouvelle approche... ; Info/Intox ? ; DLRM.
- N°36 : Evaluer les risques chimiques, un enjeu essentiel ; In vitro veritas ; Les avis des Professeurs Escande et Narbonne ; Dossier cosmétiques ; La souffrance animale.
- N°37 : Pr Escande : revoir les textes (tests animaux) ; Ph. Desbrosse : l'intelligence verte ; S.Simon : Drogues tueuses ; H. McCartney : Végétarisme et cancer ; B. Herzog : Leures et gaspillages ; L'Arche de Zuber
- N°38 : REACH, leurre ou progrès (dossier), Pollutions (foetus, habitat...), Vaccins, Au bon vouloir de G. Chapoutier, Adieu à Christian Zuber





Présentation détaillée de notre argumentation scientifique

- 0,5 € l'ex.
- 2 € les 10
- 4 € les 30

Liste par ordre alphabétique des marques, remise à jour mai 2005

- 1 € l'ex.
- 5 € les 10
- 12 € les 30



Relayer la campagne nationale "J'aime la vie", affiches en quadrichromie

- A4 0,50 € l'ex. 2 € les 10
- A3 1 € l'ex. 4 € les 10
- A2 1,50 € l'ex. 6 € les 10
- A4 = 21 x 30 cm, A3 = 30 x 42 cm, A2 = 42 x 60 cm



Cartes postales de la campagne

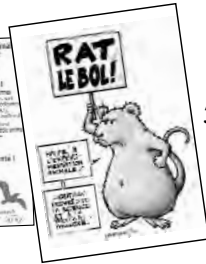
- 0,5 € la carte
- 3 € les 10 cartes



- lot(s) de 5 autocollants Ø10,5 cm, couleurs 3 le lot

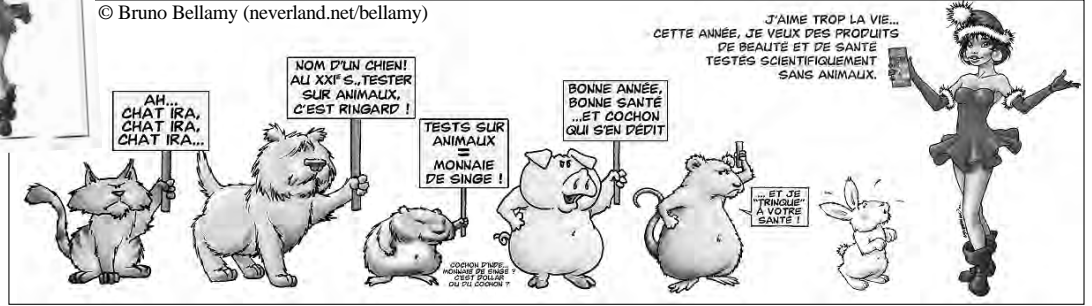


Cartes de vœux doubles BD
Couleur recto-verso, 21 x 10,5 cm
Huit dessins originaux de Bruno Bellamy (voir p. 11)
1,50 € la carte, 10 € les 10



- lot(s) de 15 cartes postales
- 5 cartes "Chien"
- 5 cartes "Singe"
- 5 cartes "Rat"
- Quadrichromie
- 5 € le lot

© Bruno Bellamy (neverland.net/bellamy)



Vous avez besoin de Pro Anima • Pro Anima a besoin de vous

- Je souhaite que cesse l'hécatombe d'humains et d'animaux victimes des produits chimiques, je soutiens Pro Anima par un don de _____ €*
- Oui, j'adhère à Pro Anima (1 an) _____ **20** €*
- Je souhaite faire un virement permanent* Merci de m'envoyer le formulaire.

SCIENCES ENJEUX SANTÉ

- je m'abonne (1 an, 4 numéros) _____ **15** €
- Collection 24 n^{os} dispos (liste au verso) _____ **30** €
- recevoir les n^{os} _____ (2 € l'ex.) _____ €

DÉPLIANTS D'INFORMATION

- L'animal modèle de l'homme ? _____ €
- Liste des produits (beauté et entretien) testés autrement que sur animal _____ €
- Lot 20 "animal modèle" + 20 "liste" 12 € _____ €

CAMPAGNE NATIONALE "J'AI AIME LA VIE"

- Cartes postales _____ €
- Affiches A4 A3 A2 _____ €

AUTRES DOCUMENTS

- Cartes de vœux BD _____ €
- Lot(s) 5 autocollants ronds _____ €
- Lot(s) 3 x 5 cartes postales _____ €

TOTAL _____ €

M _____

Adresse _____

Code et ville _____

Tél. (facultatif) _____

E-mail (facultatif) _____

pour vous informer mieux et plus vite tout en réduisant nos frais postaux

*Réduction d'impôts :

– 60% du montant des cotisations et dons (jusqu'à 20% de vos revenus). Reçu fiscal par retour.

Pour des quantités importantes, nos consulter.

Pour les petites demandes de documentation, merci d'ajouter 2 timbres au tarif courant.

Legs et donations

Le comité scientifique Pro Anima est désormais habilité à recevoir des legs. N'hésitez pas à vous renseigner.

Date et signature _____

A retourner avec votre règlement (un seul chèque bancaire ou postal) à

Pro Anima -16 rue Vézelay - 75008 Paris

Plus forts avec vous, grâce à vous !

Le Comité scientifique Pro Anima, à la pointe de la recherche recherche in vitro avec la proteogénomique*, la toxicogénomique* et toutes les biotechnologies issues des plus récents progrès de la biologie.

Nous attendons les résultats de notre étude *In Vitro Veritas* (voir ci-contre).

C'est le moment de vous mobiliser pour soutenir cette recherche absolument essentielle pour éviter le sacrifice de millions d'animaux et que le programme REACH deviennent réellement efficace. Sinon les laboratoires continueront à essayer de nous faire croire à l'innocuité de leurs poisons.

Seuls les tests hors expérimentation animale doivent être pris en compte.

Tous les poisons qui circulent légalement aujourd'hui dans nos produits quotidiens ont déjà été testés sur les animaux !

Ne recommençons pas les mêmes erreurs, non seulement pour les animaux mais pour notre santé et notre environnement déjà fort malade !

Nous ne pouvons plus accepter la moindre dérogation, le moindre compromis, la moindre

tricherie. De plus les méthodes in vitro sont moins onéreuses, nous avons donc tout à gagner à abandonner l'expérimentation animale et devons donc absolument exiger l'utilisation des méthodes fiables d'évaluation de la toxicité déjà disponibles aujourd'hui et parfaitement sécuritaires et fiables.

Il n'y a aucune raison valable de continuer la vivisection !

Dans ce but essentiel pour votre avenir et celui de la planète saisissons cette occasion unique. **Ce combat est le vôtre.** Soutenez l'action de Pro Anima. Adhérez, faites des dons, même modestes.

Proposez vos services et vos compétences. Faites circuler nos informations.

Le Professeur Théodore Monod nous disait déjà : "Le peu que l'on peut faire, il faut le faire."

Avec vous, nous pouvons plus ! Pro Anima a vraiment progressé cette année. De nombreux scientifiques nous ont rejoints, l'étude *In Vitro Veritas* a reçu le soutien du Professeur Narbonne et de plusieurs spécialistes pour nous aider dans les procédés complexes d'évaluation et de publication.

IN VITRO VERITAS

Etat de la recherche

La phase de mise au point des tests est maintenant achevée. La technique retenue utilise un équipement de microscopie couplé à un séparateur de faisceaux permettant l'enregistrement de plusieurs signaux de fluorescence.

Pour la première fois et grâce à ce montage, les niveaux d'apoptose et de nécrose associés à la toxicité cellulaire sont enregistrés en temps réel et en parallèle sur des cellules humaines vivantes en culture.

Fin novembre, les premiers essais avec des molécules susceptibles d'effets cytotoxiques sont en cours. Cette première méthode sera qualitative.

Elle sera ensuite rendue quantitative par une amélioration s'appuyant sur l'analyse spectrale (à l'aide d'un spectrofluorimètre) et la technologie CYME développée par Novaleads.

C.F.

*Protéogénomique :
Synthèse des protéines
par support génétique.

*Toxicogénomique :
Etude des agents
toxiques susceptibles
d'altérer le génome.



COMITE
SCIENTIFIQUE
PRO ANIMA

16 rue Vézelay
75008 Paris

Tél. 01 45 63 10 89
Fax 01 45 63 47 94

www.proanima.asso.fr
contact@proanima.asso.fr

ORGANISME RÉGI PAR LA LOI DE 1908

SCIENCES ENJEUX SANTÉ

Les sciences pour la vie
La Lettre de Pro Anima N°38

4^e trimestre 2005

Commission paritaire 0105 G 76256

Revue trimestrielle d'informations

du Comité scientifique Pro Anima

Prix au numéro : 4 euros

7 FS / 3 GB€ / 5 US\$ / 2500 CFA / 6 CNDS

Un an (4 n°) : 15 euros

25 FS / 11 GB€ / 18 US\$, 9000 CFA, 22 CNDS

Directeur de la Publication :

Jean-François Béquain

Equipe de rédaction :

Christiane Laupie, Sylvie Simon,

Mehdi Ouahchi, Patrice Costa,

Sylvia Hecker, Jacqueline Bousquet,

Florence Margot-Noblemaire,

Tatiana Junod-Valera

Illustrations : Bruno Bellamy

Révision : Sylvie Simon

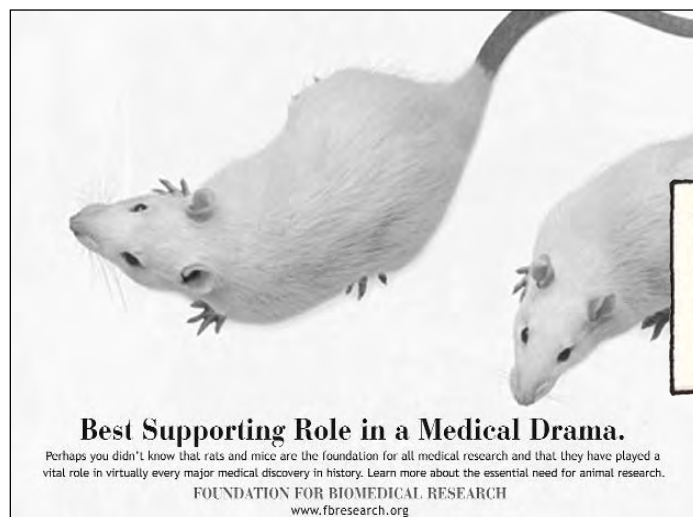
Secrétariat de rédaction :

Tatiana Junod-Valera

Imprimé en Europe

par ACI à Neuilly-sur-Marne

Logo offert par Carré Noir



Best Supporting Role in a Medical Drama.

Perhaps you didn't know that rats and mice are the foundation for all medical research and that they have played a vital role in virtually every major medical discovery in history. Learn more about the essential need for animal research.

FOUNDATION FOR BIOMEDICAL RESEARCH
www.fbrresearch.org

"Meilleur second rôle dans un Drame Médical"

Ces tracts infâmes ont été distribués en 2005 aux USA lors de la cérémonie des Oscar du cinéma pour faire l'apologie et la promotion des tests sur les animaux. Il faut croire que certains vivisectionnistes qu'ils se sentent vulnérables.

**RAT
LE BOL!**

Pesticides, OGM, neuro-toxiques, cancer, Alzheimer, produits chimiques, effets secondaires de médicaments pourtant longuement testés sur les animaux...

Pro Anima s'attaque aux causes et pose les questions pertinentes pour votre santé.

Résolument indépendant, Pro Anima ne vit et ne se développe que grâce à ses membres.

SCIENCES ENJEUX SANTÉ est l'organe de presse du Comité Scientifique Pro Anima. Chaque trimestre ce bulletin vous apporte informations, réflexions et une critique scientifique, logique et éthique pour une science responsable.

HALTE À
L'EXPÉRI-
MENTATION
ANIMALE!

... OUI! AUX
PROGRÈS DE
LA SCIENCE
ET À LA
BIOLOGIE
MODERNE.

